

ABONNEMENT

| Saumur | |
|----------------------|--------|
| Un an | 25 fr. |
| Six mois | 13 |
| Trois mois | 7 |
| Poste | |
| Un an | 30 fr. |
| Six mois | 16 |
| Trois mois | 8 |

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

INSERTIONS

| | |
|------------------------------|----|
| Annonces, la ligne | 20 |
| Réclames, — | 30 |
| Faits divers, — | 75 |

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

SAUMUR, 20 OCTOBRE

GARE DESSOUS :

En 1883, le 3 0/0 valait 79 fr. 65 ; il y a un mois, c'est-à-dire en septembre 1890, il a été coté 96 francs. — HAUSSE DE 16 FR. 35 EN SIX ANS !...

Il y a là un fait anormal, extraordinaire, exceptionnel, dont on doit rechercher les causes. Celles-ci ne peuvent être, en effet, dans l'état prospère de nos budgets qui se traînent péniblement, chaque année, avec une dette de trois milliards et un déficit permanent. — Cette situation n'est pas de nature à motiver une pareille hausse ; — au contraire !...

Qui mieux est, — de 1883 à 1889, le 3 0/0 a monté de 8 fr. 35, soit une moyenne de hausse de 4 fr. 67 par an ; — du 1^{er} janvier 1890 au mois de septembre dernier, la hausse a été de 8 francs ; en 8 mois, en moyenne, 4 fr. par mois !...

L'équilibre normal et régulier de la hausse des fonds publics a été rompu, non pas au profit de l'État, qui n'y a rien et ne pouvait rien y gagner... mais au profit de quelques gros spéculateurs... les bien informés... qui chaque mois ont réalisé d'énormes et scandaleux bénéfices... et au détriment de la masse des petits rentiers. En effet, ceux-ci, en 1883, pouvaient encore placer leur épargne sur le 3 0/0, au taux de 3 fr. 76 0/0, et aujourd'hui ils ne trouvent plus à faire le même placement qu'à raison de 3 fr. 40 c. 0/0... — Différence de revenu en moins, par chaque 3 fr. de rente, 0 fr. 67 centimes ;... et pour ce petit rentier plus intéressant que le gros spéculateur, sur 1,000 fr. de rentes 3 0/0, c'est une différence en moins de DEUX CENT QUATORZE FRANCS !...

Quelle est donc la cause de cette hausse insensée, anormale, — presque malhonnête — et si nuisible au petit rentier ?

Elle n'apparaît pas d'abord clairement, car aucun fait extérieur ne l'a annoncée, et le gros public croit bonnement que cette hausse extraordinaire et sans précédent est venue toute seule, — comme les champignons en une nuit... — et comme la conséquence toute naturelle d'un grande prospérité publique. « Voyez, lui répètent les gens et les journaux intéressés... voyez comme la situation est prospère, comme le crédit de l'État est brillant et quelle confiance il inspire !... »

Or, cette hausse, c'est précisément l'État qui l'a faite lui-même. Il est complice de ces spéculateurs qui ont réalisé de si scandaleux bénéfices.

L'État est le détenteur de tout l'argent déposé dans les caisses d'épargne ; une loi l'oblige à ne pas laisser cet argent improductif et à l'employer en achat de rentes. Il en a acheté ainsi, depuis plusieurs mois, seulement pour 275 millions de rente. Une pareille opération, on le comprend, n'a pu s'effectuer sans un mouvement violent de Bourse et une énorme hausse des cours.

Cette loi a été une grande faute, et en cela apparaît encore toute l'incohérence du gouvernement et du Parlement qui ne se sont pas

doutés du danger qu'ils allaient faire courir à ce qu'on appelle « le crédit public » ou qui ont donné, tête baissée, dans le piège de spéculateurs influents plus madrés, plus malins et... moins honnêtes.

Supposez, par exemple, un ministre des finances qui ne soit pas foncièrement honnête. Ce ministre sait parfaitement, et jour par jour, ce que chaque jour on va acheter de 3 0/0 pour le compte des caisses d'épargne. Muni de ces renseignements précieux, il fait acheter pour lui-même à terme et à prime, liquider dès que le « coup de la hausse » a fait son effet, et réalise lui-même ainsi de gros bénéfices. Ce n'est pas plus difficile que cela ; mais c'est plus facile encore d'être honnête, — quand on en a les principes et le tempérament !...

Toutefois, « GARE DESSOUS ! » me disait, il y a quelques jours, un malin dans ses questions financières. — Cela durera, ce que cela durera, rien n'est éternel... pas même la hausse ! — Supposez que les dépôts diminuent dans les caisses d'épargne et qu'il y ait par conséquent moins de rentes à acheter... Supposez même que les retraites des caisses d'épargne dépassent les versements et que l'État, au lieu d'acheter, soit obligé de vendre ;... croyez-vous que le comptant ordinaire suffira à soutenir les cours de 95 et 96 francs ?

Non ! On baissera... et la panique, ce qui arrive toujours, s'en mêlant, sait-on où s'arrêterait la baisse ?

L'État, obligé de vendre, y laisserait de grosses sommes ; la spéculation seule y aurait gagné...

Aussi, nous le répétons, « GARE DESSOUS ! »
(Journal de Fécamp.)

Les Coulisses du Boulangisme

Le Figaro a reçu et publié hier matin les lettres suivantes :

« Monsieur le Rédacteur en chef,
» Je reçois à l'instant de M^{me} la duchesse d'Uzès la lettre ci-incluse qu'il faudrait, je crois, vu la personnalité de la signataire, insérer aujourd'hui même.

» Croyez, Monsieur le Rédacteur en chef, à mes sentiments bien dévoués.

» MERMEIX.

» 18 octobre, 11 h. 1/2, soir. »

Voici la lettre de M^{me} la duchesse d'Uzès adressée à M. Mermeix :

« Monsieur,
» J'ai lu avec étonnement, ce matin, dans le Figaro, le récit d'une entrevue qui a eu lieu chez moi, au mois d'août 1889, entre le Comte de Paris et le général Boulanger.

» Je n'ai pas à nier cette entrevue, mais je pourrais discuter la véracité de ce récit, car vous prêtez à Monseigneur le Comte de Paris un langage qu'il n'a pas tenu, et qui pourrait étonner en France et hors des frontières.

» Vous me feriez plaisir, Monsieur, de demander à M. Magnard, toujours si obligeant, l'insertion de cette lettre, et vous prie de croire à mes sentiments distingués.

» Duchesse d'Uzès.

» Samedi soir, 18 octobre 1890. »

De son côté, M. le marquis de Beauvoir a adressé au Figaro la lettre suivante :

« Mon cher Monsieur Magnard,
» Je n'ai voulu jusqu'ici demander aucune rectification à l'auteur des *Coulisses du Boulangisme*, à propos de certains récits, qui sont inexacts en ce qui me concerne.

» Mais je dois relever — parce que je n'y suis pas seul intéressé — un passage de l'article publié ce matin :

« Pour soutenir la lutte électorale, dit l'auteur de l'article, l'argent manquait — j'aurais été à Londres demander à Monseigneur le Comte de Paris des subsides pour le parti, je lui aurais présenté les chances comme beaucoup plus grandes qu'en 1885, la victoire comme certaine : les subsides n'auraient été accordés qu'après longues hésitations. »

» Dans tout cela, il n'y a rien de vrai : je n'ai pas été à Londres solliciter le concours financier de Monseigneur le Comte de Paris — je n'ai pas eu à lui exposer une situation sur laquelle il était exactement renseigné et qu'il connaissait mieux que personne.

» Les sacrifices considérables que le Prince a faits, sans hésiter, en 1889 comme en 1883, dans l'intérêt des candidats du parti monarchique, ont été absolument spontanés : ce n'est pas à ma sollicitation qu'ils ont été accordés.

» Je vous serais obligé de le dire à vos lecteurs et je vous prie, mon cher M. Magnard, de croire à mes sentiments les plus distingués.

» Marquis de BEAUVOIR.

» Paris, 18 octobre 1890. »

Le Figaro ajoute à ces lettres la note suivante :

« D'après les renseignements qui nous ont été donnés à propos de « l'argent royaliste », voici exactement ce qui se serait passé :

» Au commencement de mai 1889, alors que MM. Bocher, Dufeulle, Lambert de Sainte-Croix et de Beauvoir étudiaient à Sheen House, sous la direction du Comte de Paris, les chances de chaque candidat monarchiste, le prétendant aurait déclaré qu'il était décidé à soutenir ses amis comme il l'avait fait quatre ans auparavant, et il s'était aussitôt inscrit pour les sommes considérables dont il a été parlé hier.

» La répartition fut faite dans chaque collège électoral au fur et à mesure des incidents de la lutte par les soins de MM. Bocher et Dufeulle avec une connaissance parfaite des situations. »

Dernières pages d'Alphonse Karr

Sous ce titre : LES ABEILLES, le Figaro a publié dans son supplément littéraire les dernières pages d'Alphonse Karr. L'éminent écrivain termine par cette comparaison de la République et de la Monarchie héréditaire :

« Nous sommes en République. A-t-on diminué les impôts ? Nous gouverne-t-on à meilleur marché ?

» Les impôts grossissent scandaleusement tous les jours.

» Les gaspillages effrontés ont amené un déficit qui se creuse sans cesse.

» Est-on plus heureux, plus libre, la vie est-elle plus facile, y a-t-il moins de misère ?

» Au contraire, le nombre des suicides augmente dans une progression toujours croissante ; de 1872 à 1887, de 55 0/0.

» Et la liberté ? et la justice ?... la justice « épurée ! » On a glissé dans les rangs de la magistrature des amis et des complices, on a bâclé des lois contre les lois, la propriété n'est plus respectée. On confisque des maisons léguées pour des écoles tenues par des Sœurs, on chasse les Sœurs de chez elles et on les remplace par des institutrices laïques. On n'a plus le droit de confier l'instruction de ses enfants à qui l'on veut.

» Un des avantages de la royauté héréditaire, c'est que, à l'exemple des abeilles qui nourrissent et élèvent avec des soins particuliers et assidus la jeune mouche qui doit être leur reine, on enseigne au futur roi le métier qu'il aura à faire.

» Lisez les avis que donnait au précepteur de son fils le roi Louis XVI, qui eût peut-être été le meilleur des rois s'il eût été un peu moins le meilleur des hommes. — Je crois l'avoir déjà dit, mais on peut bien répéter une vérité lorsque l'on entend répéter tant de mensonges :

« Faites voir à votre élève tout ce qui peut lui rappeler qu'il n'est au-dessus des autres hommes que pour les rendre heureux. Enseignez-lui que c'est lorsqu'on peut tout qu'il faut être très modéré dans sa volonté. Les lois sont les colonnes du trône. Si un roi les viole, le peuple est délié de ses engagements : le roi juste est le bon roi. »

» Ce tyran, on l'a guillotiné et on a fait mourir de misère le fils qu'il élevait ainsi.

» Et cette famille d'Orléans — ces cinq fils élevés parmi nous, dans les mêmes collèges et sous la même discipline — tous soldats et soumis aux mêmes examens, aux mêmes conditions pour atteindre leurs premiers grades, tous partageant les fatigues et les dangers des autres soldats, et deux d'entre eux blessés au premier rang !...

» Mais nous préférons pour gouverner les destinées de la France, nous préférons des « quelconques », des fruits secs, des affamés, des avocats sans clients, des médecins sans malades, ayant fait leur éducation dans les tavernes et les brasseries ! De sorte que, quand ces grands citoyens sont juchés au pouvoir, ils passent indifféremment du ministère de l'instruction publique au ministère de la guerre, des affaires étrangères aux travaux publics, sans hésiter, car ils ne connaissent pas plus ce qu'ils quittent que ce qu'ils abordent ! Si bien que les affaires sont nécessairement conduites par des employés subalternes dont les places peu rétribuées ne valent pas la peine qu'on les leur prenne, et qui possèdent seuls certaines traditions, certaines routines et qui fournissent aux nouveaux ministres des renseignements qui leur permettent de parler à la tribune sans comprendre eux-mêmes ce qu'ils disent !

» Si, par malheur, la ruche a été renversée par le vent ou par quelque animal brutal, si

beaucoup d'abeilles et la Reine ont été écrasées, les abeilles qui restent ne se découragent pas : elles savent que dans une alvéole est un œuf dont naîtra une nouvelle Reine ; elles le loubleront de zèle pour la nourrir et l'élever. Tout sera réparé ; mais suscités par les bourdons, des frêlons, des ichneumons, des guêpes, des xylocoptes, des maringoins viennent attaquer la ruche ; les abeilles sortent résolument pour les combattre ; pendant ce temps, les bourdons se déclarent rois ; comme ils n'ont pas plus d'armes pour combattre que d'outils pour travailler, ils se contentent de bourdonner des discours ampoulés, *sesquipedalia verba*, et restent renfermés dans la ruche, où ces citoyens à gros ventres et à gros appétits dévorent les trésors de miel recueilli et amassé par les ouvrières, tuent la jeune Reine et ne s'exposent pas à la moindre apparence de danger.

» C'est ce qui nous est arrivé en 1871.

» Vive la République ! En avant la *Mar-seillaise* !

» Si, comme moi, vous appelez République un gouvernement, dont le chef est le premier sujet des lois égales pour tous, où la liberté de chacun n'a pour limite que la liberté des autres et le respect religieux de ces lois égales : trois fois la France a été en République vraie, libre, heureuse, féconde et respectée : sous Henri IV, sous Louis XVI et sous Louis-Philippe. — On a assassiné Henri IV, on a guillotiné Louis XVI et chassé Louis-Philippe.

» Par contre, la France, depuis un siècle, a subi quatre fois un pseudo-gouvernement, un ordre ou plutôt un désordre de choses sous le nom de république.

» La première République a été une saturnale, une orgie féroce, sanglante, ruineuse, humiliante.

» Les trois autres ont été des mascarades, des parodies scélérates et ridicules de la première.

» Si bien, ou plutôt si mal, que la nation a vu avec soulagement et enthousiasme les trois premières remplacées par trois monarchies dont deux despotiques.

» Comment finira la quatrième ?... Elle a failli finir par le général Boulanger !

» ALPHONSE KARR.

» Saint-Raphaël (Maison-Close). »

INFORMATIONS

Aujourd'hui 20 octobre, rentrée des Chambres. Formation des bureaux au Sénat et à la Chambre des députés.

LA CHAMBRE ET L'AGRICULTURE

On sait que les députés républicains parlent volontiers de leur sollicitude constante pour les intérêts de l'agriculture. Or, vendredi, la Commission du budget cherchait comment elle

pourrait réaliser sur les divers budgets des économies qui lui permissent d'assurer en apparence un équilibre approximatif.

Dans la plupart des budgets on n'a trouvé rien à réduire, mais lorsqu'il s'est agi de l'agriculture, on a taillé sans hésitation comme sans scrupules. Parmi les « économies » ainsi réalisées, on remarquera spécialement la diminution considérable du crédit affecté aux mesures prises pour lutter contre le phylloxera. Les viticulteurs ne sauraient être que fort reconnaissants aux membres de la Commission du budget de la sollicitude « à rebours » ainsi manifestée à leur égard. Il paraît qu'il y avait peu de dépenses aussi inutiles que celle-là. Ainsi en jugent du moins les députés, et les ministres ne les contredisent pas.

A l'Elysée, les nouvelles attaques de la *Lanterne* ont produit une vive irritation. La mise en cause de « l'entourage immédiat du chef de l'Etat » est à bon droit considérée comme inconvenante.

La feuille juive, en effet, qui ne se lasse pas de dénoncer la « scandaleuse impunité » des congrégations, l'attribue à l'exploitation des « sentiments religieux » de M^{me} Carnot. Est-ce que M. Mayer voudrait obliger le Président de la République à expulser M^{me} Carnot ?

Pour la *Lanterne*, une congrégation non autorisée est factieuse. Or, il n'est pas un étudiant en droit qui ne sache que l'autorisation étant facultative, toute Société congréganiste ou laïque peut s'en passer, sous la réserve de se conformer aux lois.

On annonce la publication prochaine d'une promotion de vingt colonels environ en remplacement de généraux jugés impropres à supporter les fatigues d'une campagne.

Le sous-lieutenant Wernet, dont nous avons raconté l'émouvante comparution devant le conseil de guerre, vient d'être puni de soixante jours d'arrêts par le préfet maritime de Toulon pour avoir quitté son poste sans autorisation.

ENCORE UN OFFICIER DÉSERTEUR

M. Cunche, lieutenant au 6^e régiment d'infanterie de marine à Rochefort, qui était absent illégalement de son corps depuis le 26 juin dernier, s'est constitué prisonnier à la gendarmerie de Lille.

Il est question en ce moment du très prochain mariage de l'un des fils du maréchal de Mac-Mahon.

Le capitaine Patrice de Mac-Mahon épouserait, nous dit-on, une jeune personne dont la famille a de grandes propriétés en Pologne.

On annonce le mariage de M. de Gallifet, fils du général, avec M^{lle} Stievens, fille de M^{me} Stievens, actuellement duchesse de Dino, et belle-fille de M. Maurice de Talleyrand-Périgord, duc de Dino. M^{me} Stievens est une des plus riches personnalités de la colonie américaine de Paris.

FAILLITE. — On annonce qu'une maison de tissus de Roubaix vient de suspendre ses paiements ; le passif serait de 200,000 fr.

Il paraît que l'influenza a fait entrer une trentaine de millions dans les caisses du Trésor, grâce à l'augmentation des décès et des ouvertures de succession qui en ont été la conséquence.

Le lot de 250,000 francs du dernier tirage des obligations de Panama a été gagné par M. Morizot, valet de chambre habitant Dijon.

LE COMTE DE PARIS EN AMÉRIQUE

Philadelphie, 18 octobre.

Le Comte de Paris est arrivé hier. Au banquet qui lui a été offert dans la soirée, il a exprimé sa gratitude pour l'accueil sympathique qui lui a été fait.

Le Comte de Paris ira à New-York aujourd'hui, puis il se rendra à Westpoint et au Niagara avant de partir pour le Canada, où il passera une huitaine de jours.

Le banquet que la ville de New-York offrira, lundi prochain, au Comte de Paris, commencera à 6 h. 1/2.

La Liberté de Conscience

A Pagny, dans la Haute-Marne, dit le *Gaulois*, il y avait une école de filles tenue par les Sœurs, ce qui constituait — chacun le sait — un effroyable péril pour le pays. On la laïcise. Avec tambours et trompettes, les voltairiens de l'endroit installent la nouvelle institutrice, M^{lle} Page, une humble et pauvre fille comme toutes celles qui, en chapeau retapé et en gants percés, reçoivent de l'Etat, moyennant le don de leur existence entière, les quelques sous qui aident à ne pas mourir.

Elle est douce, elle est instruite, se fait pardonner, à force de modestie et de bonté, son involontaire usurpation. Les enfants l'aiment, donc les parents lui deviennent hospitaliers.

Sa classe est faite en conscience ; elle en donne à l'Etat pour plus d'argent qu'il ne lui en remet, certes.

Sur ce, un pli arrive pour elle, un pli à aspect officiel. Elle l'ouvre, devient pâle : c'est sa révocation...

Savez-vous pourquoi ? Parce que cette malheureuse créature sans fortune, sans appui, sans famille peut-être, avait cherché qui aimer, qui invoquer dans le désert de sa vie,

parce qu'elle était entrée à l'église, y était retournée, avait suivi les offices du dimanche !

Elle n'y avait pas mené ses élèves, remarquez bien ; elle y était allée seule, en jour férié, à ses heures de vacances ! Quelque misérable l'a dénoncée, et on lui a retiré son gagne-pain.

Oh ! la vilaine et malhonnête action ! Elle n'était donc pas libre, cette femme, parce qu'elle était pauvre et dépendait de vous, d'avoir un brin d'idéal dans l'âme, d'espérer en une vie meilleure, en une justice plus juste que celle d'ici-bas !

Pourquoi toujours s'acharner sur les humbles, frapper les faibles ? Ce n'est guère le rôle de la République telle que vous la vantiez, jadis, en reprochant aux autres gouvernements leur intolérance et leur despotisme.

Ah ! cette liberté de conscience, tant prônée par vous ! Torquemada, au moins, n'était ni illogique — ni hypocrite !...

L'ENCYCLIQUE DU 15 OCTOBRE

Voici l'analyse télégraphique de cet important document :

« Le Pape y expose que tous les actes du gouvernement italien en Italie visent la destruction de la Papauté, même dans sa sphère spirituelle, et la destruction de la foi des catholiques romains.

» Les causes des dommages moraux et sociaux que subit l'Italie se trouvent, en effet, dans la guerre aux ordres religieux et à l'enseignement catholique, l'apothéose de Giordano Bruno, la loi sur les œuvres pies, les faveurs accordées aux ennemis de l'Eglise, les nombreux discours prononcés par les hommes du gouvernement depuis l'unification du royaume.

» L'Italie aurait, au contraire, d'immenses avantages à laisser le Pape libre dans l'exercice de son influence et de son autorité, et elle en retirerait une force nouvelle à tous les points de vue ; elle gagnerait même à se rapprocher de l'Eglise. Dans sa vie nouvelle, elle a perdu l'ordre, la richesse, la sécurité. La perte de la religion serait un désastre complet, et la voie dans laquelle elle marche est irrémédiablement fatale pour elle.

» L'Encyclique conclut en disant qu'il faut lutter par la foi contre le libre examen et combattre le socialisme à l'aide des principes de l'Evangile. La solution des questions politiques et sociales ne sera en effet trouvée que si l'Italie rend au Pape sa souveraineté et son indépendance.

» Il est important de combattre efficacement le socialisme sans l'Eglise qui est la première des forces conservatrices.

» Le Pape, en tout cas, croit devoir donner cet avertissement, parce que c'est un devoir de conscience pour lui de signaler les maux actuels, et il le fait aussi par amour de la patrie.

MOEURS MARITIMES

FLOT ET JUSANT

PAR PIERRE MAEL.

Le cotre marchait à merveille. Il venait droit sur Cancale, d'où s'élevait la flottille. Tout à coup, il infléchit sa course, laissant la baie à sa gauche pour gagner Saint-Malo. Sur la côte basse, à travers les ajoncs de sa bordure inondée, les misérables toits de la Houle se laisseraient voir. En ce moment, les premières voiles de la flottille arrivaient à la hauteur de l'Alcyon.

Alors, ce fut pendant près d'une heure un défilé féerique. D'abord, la masse entière des goélettes apparut comme une ligne continue, un front de bataille marchant à l'ennemi. Côte à côte, toutes les voilures inclinées dans le même sens, les carènes à peu près égales, les formes identiques, les navires de pêche se présentèrent en un superbe ensemble, où l'œil ne put démêler les taches grises de la toile raccommodée, les reprises du bordage, parfois

peint de frais par plaques disjointes.

Puis, quand le cotre eut pénétré dans le tas, ce fut l'étonnement du nombre, la susuration ininterrompue, monotone, de toutes ces étraves fendant l'eau. Alors, on put préciser les détails. La matière reprenait ses droits. Ce qui tout à l'heure se montrait comme un vol lointain de monettes redevenait un amas de navires.

Les ventres obèses, les carcasses grossières, les lourds gouvernails, les mâts et les vergues échardés, les focs et les brigantines couverts de cicatrices, révélaient leur dénuement héroïque.

C'était là l'œuvre de l'homme, de l'homme condamné au labeur, et au plus dur des labeurs, la vie se hasardant pour la vie, le gant jeté par l'être d'intelligence aux forces brutales du cosmos, la pose du travail naissant à la poésie des illusions.

Pierre se sentait envahir par d'étranges réflexions. A bord des cuirassés superbes, sur le pont des fragiles torpilleurs, la lutte ne revêt point cet aspect de châtement ; le péril se fait en quelque sorte une mise en scène. Les canons gigantesques que l'homme meut avec un simple levier l'enorgueillissent. Ils lui font

l'effet non seulement d'armes données contre ses semblables, mais contre la nature entière.

Mais ici, dans cette flottille de quinze à dix-huit cents voiles, le néant des forces humaines apparaissait à découvert. Cette multitude en ligne n'occupait pas un mille, en surface n'occupait pas deux kilomètres carrés. Qu'était-ce donc si l'on prenait isolément chaque navire ? De ces trente mille pêcheurs qui couraient vers la conquête de leur pain, une chiquenaude de la mer pouvait faire trente mille cadavres.

Aucune garantie n'était donnée. Les bâtiments, assurément, étaient de bien des formes et de bien des tonnages. Dans le nombre, quelques-uns appareillaient pour la première fois, légers, frais, fiers sous leur peinture, sous leurs agrès neufs. Eh bien ! ceux-là comme les autres, mieux que les autres peut-être, puisque c'était leur première épreuve, seraient battus par la vague, déchiquetés par la tourmente, roulés, lacérés, écharpés sur les récifs, engloutis par les tourbillons, et finalement rejetés, coques vides et polluées, sur quelques point de la côte, à moins qu'un reflux éternel ne les emportât vers les pôles, vers la zone des glaces mortelles, pour y demeurer, objet perpétuel d'épouvante, formidables leçons don-

nées à l'audace des humains à cœur de chène.

Tandis qu'il méditait, la flottille défilait. Du cotre, les matelots saluaient leurs frères en route : « — Hé ! Binic ! bonne chance ! — Tiens bon, lascar. Ne donne pas ta viande aux morues ! — Si tu trouves le grand serpent de mer, déhale-m'en une arête que je m'en ferai un cure-dents. »

Les propos s'échangeaient alertes et joyeux. Le soleil, encore très large, colorait de rouge les voiles. On voyait les misaines et les grand-voiles s'allumer, larges pans de pourpre sous un rayon. C'était un flottement répété de taches sanglantes sur la mer encore blanche de leur ombre. Tout l'arc-en-ciel s'arrondissait en auréole autour des pommes de mâts ou sur la surface miroitante. Ça et là des chants commençaient, plaintes des plus jeunes, qui voulaient couvrir de leur propre voix les rauquements de sanglots qui leur serraient encore la gorge.

Et pourtant le tableau féerique déclinait, se dégradait, s'effaçait comme un mirage. La flottille parut se rassembler, serrer les rangs, combler ses vides. De nouveau les voiles devinrent des ailes, puis elles s'allongèrent en fantômes. En-

Le Saint-Père parle en faveur de la presse catholique qu'il faut opposer à la mauvaise presse.

Le Souverain Pontife exhorte tous les fidèles à redoubler de ferveur dans la prière et à recourir particulièrement à l'intercession de la Sainte Vierge par la récitation du Rosaire.

Il déclare, en terminant, que c'est le devoir et l'amour de la patrie qui lui ont dicté sa lettre.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

MUSIQUE MUNICIPALE

La Tombola organisée par la Musique Municipale de Saumur sera tirée dimanche prochain 26 octobre, à 8 heures du soir, au Théâtre.

Un billet de tombola donne droit d'entrée à une personne. Les lots non réclamés seront remis au Bureau de bienfaisance.

On trouvera des billets jusqu'à la dernière heure au guichet du Théâtre.

Nous publierons le programme du Concert qui sera donné à l'occasion du tirage de la Tombola.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Saumur se réunira mercredi prochain 22 octobre, à 7 heures 1/2 du soir, au lieu ordinaire de ses séances.

L'ordre du jour comprend :

Collège de garçons : engagement décennal. Reprise par la Ville de la concession des eaux ; traité.

Vote d'un emprunt pour les eaux.

Affaires diverses.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Eugène-Anguste Dubois (veuf), chauffeur, et Marie Chamby (veuve), chapeletière, tous deux de Saumur.

René Coz, ferblantier, et Olive-Marie Forêt, domestique, tous deux de Saumur.

CONFÉRENCE DE M. BOUCHARD

M. A. Bouchard, délégué départemental, fera, à la mairie de Varennes-sous-Montsoireau, dimanche prochain 26 octobre, à 2 heures 1/2, une conférence publique sur l'origine et l'importance de la culture du chanvre en Anjou, et l'application des engrais chimiques à cette culture.

DOUÉ-LA-FONTAINE. — On remarquait depuis quelques semaines, dit le *Ralliement*, que les incendies devenaient fréquents dans la campagne. Les soupçons se portaient sur un nommé Baumard, dont le père fait valoir la ferme du Pont-de-Chapet, appartenant à M. Lionnet.

core un peu et les carènes disparurent sous la courbe de l'horizon. On ne vit plus que la nuée neigeuse de toute la toile confondue et brouillée.

L'immensité broyait dans un cercle unique toute cette armée de tout à l'heure ; la surface était devenue ligne, la ligne devenait point. Et, tout à coup, les yeux, fatigués par l'incertain, crurent que la flottille s'arrêtait sur la limite, bientôt après qu'elle revenait sur ses pas. Illusion d'optique. C'était un nuage maintenant qui montait au ciel. La flottille s'était fondue dans l'azur, sans efforts et sans bruit.

Elle continuait son ascension vers le pôle, en descendant de l'autre côté du globe.

C'était fini, la fantasmagorie était terminée. Et de ce tableau inoubliable il ne restait plus que le cadre, cette baie merveilleuse qui s'enfonce vers Avranches, et que commande de tous côtés l'admirable Mont-Saint-Michel. En face, dans le bleu de la rive, Saint-Malo accusait ses tours rondes, et, sur l'autre bord de la Rance, la tour de Solidor annonçait l'existence de Saint-Servan.

A droite, c'était Dinard, piqueté des toitures rouges de ses villas ; à gauche, Paramé, moins pittoresque, mais plus riche, où l'on aperce-

Dans la journée de jeudi, il était couché dans un pailler au Pont-de-Chapet, lorsqu'il lui prit fantaisie de mettre le feu à ce pailler.

Cela fait, il se mit à courir la campagne en criant qu'on n'avait pas tort de l'accuser, et qu'il venait de faire une nouvelle bêtise.

La gendarmerie, prévenue, l'arrêta et recueillit ses aveux.

Le pailler a été entièrement détruit.

LES ULMES. — *Suicide*. — La semaine dernière, le sieur Depeigne, cultivateur, âgé de soixante-seize ans, a été trouvé pendu dans sa cave.

On ignore les causes de ce suicide.

BRISSAC. — *Suite d'accident*. — Le sieur Chenaie, meunier à Brissac, dont nous avons raconté l'accident, a succombé aux suites de la fracture du crâne qu'il s'était brisé dans sa chute de dimanche. L'autopsie, faite par M. le docteur Vétault, des Ponts-de-Cé, a démontré que la mort était due à cette fracture.

M. MONTARIOL. — Nous lisons dans le *Messager d'Indre-et-Loire* :

« Il n'est bruit en ce moment, dans le monde musical d'Italie, que de l'apparition d'un opéra intitulé : *Cavalleria rusticana*, œuvre d'un jeune compositeur italien.

« Les grandes scènes étrangères se sont déjà assurées les représentations de cet ouvrage qui est un véritable chef-d'œuvre à la façon de Bizet.

« Les deux frères de Reské le créeront à l'Opéra russe de Saint-Petersbourg, en français.

« Nous apprenons, d'autre part, que notre ami M. Montariol a signé un splendide engagement pour créer cet opéra à la Scala de Milan. »

M. Montariol est le sympathique artiste qui s'est fait entendre le mois dernier à la fête religieuse du Puy-Notre-Dame.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE LA TOUSSAINT

Billets d'aller et retour à prix réduits.

A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les billets de bains de mer, comportant une réduction de 40 0/0 sur les prix du tarif général, prévus par le tarif spécial A n° 8 (§ 2, alinéa A), au départ des gares ci-après :

De Saint-Nazaire exclu à Tours, d'Angers à La Flèche, de Sablé exclu à La Flèche, de La Suze exclu à La Flèche, de Baugé inclus à La Flèche, du Mans exclu à Neuillé-Pont-Pierre, via La Flèche et Angers ; de Jumelles-Brion à Saumur, via Saumur ; de Saint-Antoine-du-Rocher à Tours, via Tours ; de Nantes à Châteaubriant, seront exceptionnellement délivrés pour Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande et points intermédiaires, les jeudi 30, vendredi 31 octobre, samedi 1^{er} et dimanche 2 novembre, et seront indistinctement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du mardi 4 novembre.

vait la masse indistincte du chalet indien acquis par le prince de Galles.

L'*Alcyone* semblait ne plus bouger sous les pieds de ceux qu'elle portait. En revanche, la côte grandissait, sortait de l'abîme, venait aux arrivants, presque sur eux. Et, tout d'un coup, les chaînes de l'ancre grincèrent et le cotre, mouillé, se balançait à trois encablures du môle.

III

Ils s'en allaient tous trois le long de la plage de Dinard, en quête du chalet Dumarroy, Jean donnant le bras à sa mère, Pierre pensif, surpris de se trouver triste maintenant.

Ce chalet Dumarroy, personne ne le connaissait à Dinard. A quelque porte qu'on frappât, c'était partout la même réponse :

— Dumarroy ? — Non, nous ne connaissons pas ce nom-là.

Les visiteurs passaient le long des rues bordées de grilles élégantes, derrière lesquelles des jardinets improvisés étalaient toute leur verdure renaissante. Des roses grimpantes, des glycines, des lilas, jetaient dans l'atmosphère tiède leurs parfums et leurs couleurs suaves. Mais, dans cet ensemble de demeures gracieuses ou somptueuses, sous ces ramures à peine

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE LA TOUSSAINT

Extension de la durée de validité des billets aller et retour

A l'occasion de la fête de la Toussaint, les billets aller et retour, réduits de 25 0/0, qui auront été délivrés aux conditions du tarif spécial A, n° 9, du jeudi 30 octobre inclus au dimanche 2 novembre inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du lundi 3 novembre.

Les billets de même nature délivrés de ou pour Paris conserveront la durée de validité déterminée par ledit tarif lorsqu'elle expirera après le 3 novembre.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 19 Octobre 1890.

Versements de 80 déposants (25 nouveaux), 34.244 fr. 23.

Remboursements, 42.716 fr. 05.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 17 octobre 1890.

L'amélioration qui s'était produite hier persiste aujourd'hui. Nous retrouvons le 3/0 à 93.88 et le 4 1/2 0/0 à 106.43.

Les grands Etablissements de Crédit suivent une marche analogue : le Crédit Foncier est ferme à 1.292, de même que la Banque de Paris à 837. Le Crédit Lyonnais fait 780 et le Crédit Mobilier 435. La Société Générale à 500 et la Société de Dépôts et Comptes courants aux environs de 603 sont au même point. La Banque d'Escompte continue à progresser à 554. Les actionnaires de cet établissement ont par privilège et jusqu'au 23 courant le droit d'acquiescer au pair les actions de la Compagnie nationale des Chemins de fer à voie étroite. Les statuts de cette Société et tous les renseignements complémentaires leur sont envoyés sur demande adressée à la Banque de Paris, place Vendôme.

Parmi les valeurs minières, il n'est pas douteux que l'action de la Silver Glance ne réunisse tous les avantages que l'on peut rechercher. Modicité du prix, bénéfices considérables, sécurité du placement en raison des hautes références qui l'accompagnent.

La valeur industrielle et commerciale de l'obligation de Porto-Rico ne fait de doute pour personne. Recherchée à 292.50, la publication mensuelle de l'état des travaux promet à chacun de se rendre compte des garanties offertes aux créanciers hypothécaires, sans oublier celle de l'Etat espagnol.

On cote le Laurium Grec aux environs de 460.

Les Etablissements Eiffel se négocient autour de 563.

Les Chemins Economiques font 418.

FAITS DIVERS

LE TEMPS

Un violent orage s'est abattu vendredi soir sur Dunkerque.

Pendant plus d'une heure, une pluie torrentielle n'a cessé de tomber.

bourgeonnantes, pas une seule indication ne venait guider la recherche des visiteurs.

— Voyons, dit Pierre en riant, tes beaux-parents ne sont point des personnages de féerie, et, à moins qu'ils n'aient à leur service des gnomes capables de leur construire un palais dans les vingt-quatre heures, ils doivent se giter quelque part, comme le commun des mortels. Es-tu bien sûr de ne t'être pas trompé, et de n'avoir pas pris Dinard pour Paramé ?

Jean, un peu confus, haussa les épaules.

De guerre lasse, il s'avisait de s'adresser à l'une de ces nombreuses agences de location qui pullulent dans toutes les stations balnéaires. Justement on venait de stationner à la porte de l'une d'elles.

Le commandant de l'*Alcyone* tira de son portefeuille une lettre qu'il tendit à L'Olonnois.

— Lis plutôt, dit-il, et rassure-toi toi-même. (A suivre.)

Théâtre de Saumur

LUNDI 20 Octobre 1890

Le JOUR et la NUIT

Opérette en 3 actes, de MM. Vanloo et Leterrier musique de Ch. Lecocq.

Les grondements du tonnerre se succédaient sans interruption.

La foudre, pénétrant par une fenêtre ouverte chez un sieur Bolle, est tombée sur un berceau d'enfant ; par un hasard providentiel, l'enfant venait d'être retiré de son berceau par sa mère. Aucun d'eux n'a été atteint par le fluide.

La tempête a continué toute la nuit et n'a pas encore diminué d'intensité.

Les navires ne sortent pas du port.

Dunkerque, 18 octobre.

Un trois-mâts anglais vient d'être jeté à la côte, à l'ouest des jetées de Dunkerque. Le canon d'alarme tonne, les remorqueurs et le canot de sauvetage sortent des jetées.

En ce moment, la tempête est épouvantable. Un grand nombre d'oiseaux de mer inconnus dans nos régions viennent s'abattre sur la côte. On craint d'autres sinistres.

CONSEILS ET RECETTES.

REMÈDE CONTRE LES RHUMATISMES

De nouvelles découvertes sur les vertus des plantes se produisent continuellement.

Parmi ces dernières, on a observé que le céleri est un remède contre le rhumatisme. On affirme, en effet, que cette maladie ne saurait persister si ce légume est mangé cuit et sou-

vent. Le fait que ce légume est toujours servi et mangé cru sur la table a été la cause de ce qu'on n'a pas connu jusqu'à ce jour ses pouvoirs thérapeutiques. Le céleri doit être coupé en morceaux, puis cuit dans l'eau jusqu'à ce qu'il soit tendre, et l'eau qu'il rend, bue par le malade. Mettez dans une casserole du lait frais avec un peu de farine et de la muscade, ajoutez-y le céleri cuit, servez-le chaud avec des morceaux de pain grillé et mangez-le avec des pommes de terre.

Avec ce régime, le mal aura promptement cédé. C'est l'affirmation d'un médecin qui en a plusieurs fois fait l'expérience, et toujours avec succès. Il ajoute que le froid et l'humidité ne sont pas la cause de cette maladie, mais qu'ils l'entretiennent ; l'acidité du sang, cause première de cette maladie, l'entretient ; et lorsque le sang devient alcalin, le rhumatisme et la goutte disparaissent.

La statistique démontre que durant l'année 1876, 2,640 personnes sont mortes par suite de rhumatismes ; or, dans tous les cas, il est affirmé que la maladie aurait été guérie ou prévenue si les malades avaient fait usage du céleri employé ainsi que nous venons de l'indiquer. Le meilleur mode de manger le céleri est de le cuire, comme un légume, par la manière ci-dessus décrite.

Le céleri est un mets délicieux et plus utile à la santé que tout autre légume qu'on pourrait citer.

LE LAPIN

MEDAILLE D'OR

PAPIER

CIGARETTES

EXTRA-SUPÉRIEURE

C. DUC

PLACE BELLEPOUR, 19, LYON

PARIS - LYON - ANVERS



ÉPICERIE CENTRALE

28, Rue Saint-Jean, Saumur

Malgré la hausse existant sur la bougie, nous vendons toujours

Bougies Arc-en-Ciel... le paquet 70

— Génie extra... 85

— Double pression... 95

Triple pression bougie Andrieux (article recommandé)... 1.10

Par 5 kil. en sortie, remise des droits.

Huile épurée Carcel qualité extra, le kilog., 90 c.

Chandelle épurée perfectionnée, le paquet, 2 k. 430 1.95.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

